

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

Urbanisme, Patrimoine, Habitat et Commerce

Patrimoine

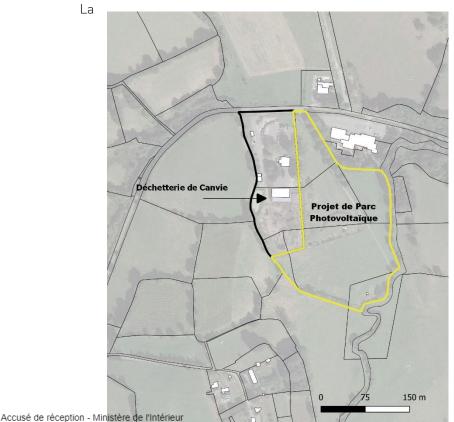
36. Implantation d'un parc photovoltaïque sur le site de Canvie

Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La commune a été sollicitée fin janvier par la société Gen-EnR afin d'étudier la possibilité d'implanter un parc photovoltaïque sur le site de Canvie, sur un terrain de 4 ha environ propriété de la Ville.

La



société Gen-EnR est une entreprise familiale créée en 2010, dont le siège social est situé à Verson.

Historiquement, l'entreprise se nomme GEN - GROUPE EOLIEN NORMAND et développe des projets éoliens en Région Normandie. En 2020, elle devient Gen-Générateur d'Energies Renouvelables et propose un panel de solutions EnR (éoliennes, solaires, stockages etc.) aux territoires dans le cadre de la transition énergétique voulue par le Gouvernement Français.

Gen-EnR, s'intéresse aux enjeux des EnR sur le territoire Normand. Son objectif, est d'être force de propositions auprès des collectivités locales dans la ou les solutions EnR à envisager sur leur(s) territoire(s). Cette entreprise développe à la fois des d'énergies renouvelables, des projets éoliens, des projets photovoltaïques et des projets de stockages de l'énergie.

014-200060176-20240416-36-DE

Accusé certifié exécutoire février 2024 a été organisée une rencontre entre la Ville et David FERY, le gérant de Gen-EnR.

Réception par le préfet : 16/04/2024 Publication : 16/04/2024

Délibération n°2024/04/08/36 du 8 avril 2024 à 18h45

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.







En termes de montage, plusieurs pistes ont été évoquées : bail emphytéotique, cession...

En cas de cession, cet opérateur pourrait consentir à acquérir le terrain au prix de 6 euros le m2 (terrain classé en zone naturelle) ; soit un prix de cession situé aux alentours de 240 000 euros.

Suites de la démarche

En cas d'accord de la commune sur le principe, la société Gen-EnR se propose de réaliser à sa charge l'ensemble des études de faisabilité nécessaires à la définition du projet.

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Commerce du 18 mars 2024,

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 mars 2024,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- De confirmer son intérêt pour la démarche proposée par la société Gen-EnR,
- De veiller, en cas de cession, à ce que le chemin existant soit maintenu et à ce qu'une servitude de passage au bénéfice de la commune soit créée afin de garantir le libre accès à la prise d'eau existante au sud du terrain,
- De donner son accord à la société Gen-EnR en vue du lancement des études préalables.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unan	Dont pouvoirs	
Votants	42	09
Vote Pour	42	09
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance La Maire de VIRE NORMANDIE.

Dimitri RENAULT Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024 Publication : 16/04/2024









REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : Atteint

Nombre de membres excusés : 13

Nombre de membres excusés ayant

donné pouvoir : 09

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

	NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
	DESMOTTES Nicole	X			
	ALLEGRE Gilles	X			
	BALLÉ Marie-Noëlle	X			
	BAZIN Lucien	×			
	BEDEL Sandra		X		RENAULT Dimitri
	BINET Samuel	X			
	BLANC Meiggie		X		
	CHÉNEL Fernand	×			
	COIGNARD Cindy		X		
	CORDIER Marie-Ange		X		GOETHALS Corentin
	COUASNON Serge	×			
	COURTEILLE Jacques	X			
	DROULLON Joël	×			
	DUBOURGUAIS Roselyne	×			
	DUMONT Eric			X	
	DUVAUX Maryse	×			
	FAUDET Olivier	X			
	FOUBERT Françoise		X		
	GALLIER Pierre-Henri	×			
	GOETHALS Corentin	×			
	GOSSMANN Patrick	×			
	LABROUSSE Sabrina	×			
Accusé de réceptio	n <u>r Ministen i i i i i i i i i i i i i i i i i i i</u>	×			
014-200060176-20 Accusé certifié exé	1240416-36-DE LE DRÉAU Nathalie cutoire		X		LETELLIER Nadine
	tL1616428¥RE Yoann		X		ROSSI Annie

Réception par le pré Publication : 16/04/2024 Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.





LEFOUR Tony		X	MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	X		
LEMARCHAND Marie-Claire	X		
LETELLIER Nadine	X		
MADELAINE Catherine		X	
MAINCENT Lyliane	\boxtimes		
MALLÉON Philippe		X	BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	\boxtimes		
MARTIN Pascal	\boxtimes		
MASSÉ Aurélie		X	PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		X	MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	\boxtimes		
PICOT Régis	\boxtimes		
PIGAULT Jane	\boxtimes		
RENAULT Dimitri	\boxtimes		
RENAULT Régine	\boxtimes		
ROBBES Martine	\boxtimes		
ROBLIN Sylvie	\boxtimes		
ROSSI Annie	X		
TOULUCH Jean-Claude	X		
VELANY Guy	×		
VIGIER Maud		\boxtimes	LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240416-36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024 Publication : 16/04/2024



